

# Méthodes de gestion des principales plantes invasives en zones humides (3<sup>ème</sup> partie)

## La Berce du Caucase – *Heracleum mantegazzianum* Sommier et Levier

par N. Pieret, E. Delbart, S. Vanderhoeven, G. Mahy

Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux, Laboratoire d'Ecologie, Passage des Déportés, 2-5030 Gembloux.

**C**e document a pour objectifs de décrire brièvement les mécanismes de dispersion et de croissance de la *Heracleum mantegazzianum* en Région wallonne, en vue de mieux comprendre son processus d'invasion et les difficultés relatives à sa gestion.

Les méthodes de gestion présentées ne sont pas les seules méthodes de gestion existantes pour cette espèce mais résultent d'une sélection basée sur le respect des aspects de la législation belge et des contraintes liées au milieu rivulaire. En effet, selon la loi AERW 27/01/84, il est interdit d'utiliser les moyens de gestion chimiques sur les cours d'eau, étangs, lacs et leurs rives lorsqu'ils font partie du domaine public. Au sein des méthodes mécaniques existantes, seules les méthodes non agressives pour les milieux concernés (berges de cours d'eau) ont été retenues. Ces méthodes sélectionnées ont fait l'objet de tests d'évaluation sur le terrain.

### ■ DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE DE L'ESPÈCE



Photo 1 : Population de Berce du Caucase.

#### Morphologie générale

Plante bisannuelle à pluriannuelle de hauteur comprise entre 1,5 et 4 m, pubescente et robuste, à **sève photosensibilisante** (brûlure allant jusqu'au 3<sup>ème</sup> degré), fleurissant de juin à juillet (Photo 1).

#### Caractères diagnostiques

**Inflorescence** : Ombelles composées dont la principale peut atteindre 20 à 50 cm de diamètre et compter de 50 à 120 rayons, longs de 8 à 30 cm (Photo 2).

**Feuille** : Feuilles alternes, à divisions dentées, non stipulées et de morphologie variable. Pétiole engainant.

**Tige** : Tige robuste, cannelée, creuse, présentant un diamètre basal supérieur à 6 cm souvent tachetée de rouge.

**Racine** : Racine la plus souvent pivotante et robuste. La conformation varie selon que le sol soit meuble ou caillouteux (photos 7 et 8).

**Fruit** : Fruit en forme de lentille biconvexe contenant deux graines. Nombre de graines produit par plant : jusqu'à 12000.

**Confusion** : **Confusion possible** avec la **Berce commune** de hauteur comprise entre 0,5 et 2 m, présentant des ombelles composées de 8 à 30 rayons, longs de 8 à 13 cm, des feuilles à divisions lobées et une tige de diamètre basal inférieur à 6 cm (Photos 4-5).

Cette fiche de conseils de gestion a été réalisée dans le cadre de la convention « *Mise en place d'une cellule d'appui à la gestion des espèces de plantes invasives. Proposition de méthodes de gestion actives et préventives des plantes invasives le long des cours d'eau non navigables en Région wallonne* » (2006-2009) financée par le Ministère de la Région wallonne – DCENN.

Pour de plus amples informations concernant les plantes invasives en général (descriptifs, impacts, dates d'introduction, conseils de gestion...) et typiques des zones humides veuillez consulter les sites Internet suivants :

- <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Accueil.htm>,
- <http://ias.biodiversity.be/>



Photos 2 et 3 : Ombelles et feuilles de Berce du Caucase.



Photos 4 et 5 : Feuille de Berce du Caucase mettant en évidence le « pétiole ».



## ■ MÉCANISME DE REPRODUCTION ET DE CROISSANCE

La Berce du Caucase est une plante bisannuelle voire pluriannuelle. Durant 2 à plusieurs années, la plante stocke les ressources nutritives nécessaires à la floraison au niveau de la racine. Une fois la floraison atteinte, l'individu meurt. La Berce du Caucase se reproduit uniquement par graines. Les graines sont produites en grand nombre et restent viables dans le sol sur minimum deux années, constituant ainsi la banque de graines du sol. Une viabilité du stock grainier du sol de sept ans a ponctuellement été énoncée.

Si la floraison de la plante est interrompue (fauche, coupe des ombelles), une seconde floraison peut avoir lieu. L'ombelle peut alors pousser sur une tige très courte, au ras du sol et malgré tout produire des graines.

## ■ IMPACTS CAUSÉS

Bien que très impressionnante par sa taille et esthétiquement attractive, la Berce du Caucase forme de grandes populations très denses, préjudiciables à la flore indigène. En effet, sa taille

génère un ombrage au sol important, gênant la germination des autres espèces. La plante monopolise les différentes ressources nutritives laissant ainsi peu de nutriments au reste de la flore. L'invasion par la Berce du Caucase entraîne donc une homogénéisation de la flore et des paysages suite à cette substitution à la flore native. Cette variation de la flore n'est pas sans effets sur la faune associée.

La Berce du Caucase est également dangereuse pour la santé. Sa sève contient des toxines sensibilisant la peau aux rayons ultraviolets, les furanocoumarines. Entrer en contact avec la sève de la plante puis s'exposer à la lumière du jour engendrera des brûlures pouvant être très conséquentes et persistantes.

La formation d'une population de Berce du Caucase diminue par conséquent grandement la capacité d'utilisation des sites envahis.

## ■ CONSEILS DE GESTION

### ■ QUELLE MÉTHODE UTILISER ?

La gestion de la Berce du Caucase demande beaucoup de précautions. En effet, la sève de la plante contient des toxines photosensibilisantes engendrant de graves brûlures

de la peau après exposition au soleil. Il est par conséquent nécessaire de se munir d'un équipement vestimentaire adapté pour gérer cette espèce: gants imperméables, combinaisons ou vêtements imperméables, visières (Photo 6). Il est surtout primordial d'éviter de se toucher le visage avec les gants lors d'un geste machinal! Les outils, seront ensuite soigneusement lavés en gardant les gants !



Photo 6. Un équipement vestimentaire adéquat est nécessaire.

La Berce du Caucase peut être gérée de plusieurs manières. Toutefois, la méthode la plus efficace et la plus sécurisante est la coupe sous le collet (Photos 7 et 8). La manipulation consiste en une coupe franche et oblique à une profondeur de 10-15 cm sous le collet, dans la racine, et à l'extraction de l'ensemble de la plante. De cette manière, on réduit fortement la possibilité d'une deuxième floraison. La coupe est réalisée à la houe (à vigne conseillée) et/ou à la rasette du bûcheron. En fonction de la structure du sol, les racines peuvent avoir une forme différente, de pivotante (sol meuble) à oblique (sol caillouteux). La profondeur du collet dans le sol peut également être très variable. Les ombelles sont ensuite coupées à même le sol pour être exportées et incinérées, car la potentialité que les ombelles arrivent à maturité est élevée. En effet, les substances nutritives stockées dans la racine peuvent être suffisantes pour la maturation des graines. Les tiges sont enfin entassées en milieu ouvert pour favoriser le séchage (Photo 9). Il est nécessaire de réaliser une vérification du site environ 3 semaines après la première gestion afin d'éviter toutes nouvelles floraisons.



Photo 9. Résidus de gestion regroupé pour le séchage.



La Berce du Caucase étant une plante bisannuelle à pluriannuelle, plusieurs générations sont présentes simultanément sur le site. Afin de gérer l'ensemble des individus présents toute génération confondue et d'épuiser la banque de graines présente dans le sol, la gestion devra être poursuivie de 3 à 4 ans voire plus si cela s'avère nécessaire.



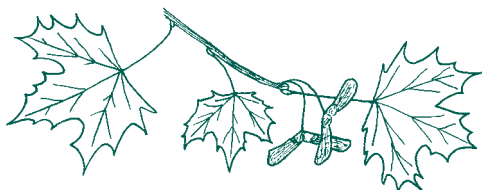
Photos 7 et 8. Morphologie de la racine de la Berce du Caucase en fonction de la structure du sol : meuble (gauche) ou caillouteuse (droite).

## ■ QUAND GÉRER?

La gestion de la Berce du Caucase doit être réalisée lorsque les individus sont en fleurs et que l'ombelle centrale est déjà bien formée mais avant la formation des graines. Cette période correspond au moment minimisant le risque de repousse et de floraison secondaire. La floraison est très dépendante des conditions climatiques et stationnelles. Le site doit donc être surveillé afin d'agir à la bonne période, généralement, cette période se situe aux alentours de la fin juin.

La gestion de la Berce du Caucase étant relativement facile, il est conseillé de gérer l'espèce quels que soient le site et la taille de la population. Il est conseillé de gérer les populations le plus rapidement possible avant qu'elles n'atteignent un effectif trop important, plus difficile et plus coûteux à éradiquer.

Crédits photographiques: E. DELBART, S. DUCHATEAU, F. HAUREGARD, H. GHYSELINCK, G. MOTTE, N. PIERET, M-S. TIEBRE.



### Faire

- Gérer la plante **en fleurs avant la formation des graines** (fin juin / début juillet)
- La sève de la berce du Caucase étant photosensibilisante, **gérer avec un équipement complet** : gants imperméables montant jusqu'aux coudes (néoprène, nitrile, de compostage, etc.), combinaisons ou vêtements de protection imperméables munis d'une capuche et une visière

- Gérer par la **coupe sous le collet**, à 10-15 cm en dessous du sol à l'aide d'une houe (à vigne conseillée), d'une pioche de cantonnier ou d'une rasette de bûcheron
- Après coupe de l'individu, **couper les ombelles à même le sol** afin de limiter toute projection de sève
- **Incinérer les ombelles in situ 3 semaines** après la gestion ou les **exporter**
- **Gérer** tous plants oubliés ou à floraison précoce suite à la réouverture du milieu 3 semaines après la gestion
- Stocker le reste du matériel végétal de manière groupée en milieu ouvert ou exporter en couvrant correctement les remorques
- Nettoyer les outils à grandes eaux avec des gants imperméables
- Répéter la gestion **au maximum** jusqu'à 7 années successives

### Ne pas faire

- Ne pas planter, semer ni distribuer
- Ne pas traiter chimiquement en bordure de cours d'eau ou en zone naturelle préservée
- Ne pas faucher ou couper sous l'ombelle sans coupe sous le collet, risque de seconde floraison
- **Ne pas toucher sans se munir de gants imperméables**
- Ne pas toucher les outils souillés à mains nues
- Ne pas jeter les résidus de fauche dans la nature ou dans la rivière
- Ne pas stocker les résidus de fauche en milieu fermé sans surveillance / Ne pas transporter les résidus non correctement couverts
- Ne pas composter
- Ne pas déplacer les terres contaminées